

Technicien vélo

Au sein de la Direction Transports et Mobilité

Communauté d'agglomération du Pays Ajaccien

1. La collectivité

La Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien compte 10 communes et près de 92 000 habitants.

Elle rayonne sur un bassin de vie de 123 000 habitants soit plus du tiers de la population insulaire. Ce territoire entre mer et montagne recèle une culture et une histoire particulièrement riche. Sa capitale régionale reste une ville à forte identité, et bénéficie d'un dynamisme nouveau attesté par son essor démographique.

La communauté exerce de plein droit en lieu et place des communes membres les compétences suivantes :

- Développement économique ;
- Aménagement de l'espace communautaire ;
- Equilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire ;
- Politique de la ville dans la communauté ;
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, dans les conditions prévues à l'article L. 211-7 du code de l'environnement ;
- Accueil des gens du voyage ;
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés ;
- Eau et assainissement des eaux usées ;
- Gestion des eaux pluviales urbaines ;
- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie ;
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire ;
- Action sociale d'intérêt communautaire ;
- Installation, maintenance et entretien des abris voyageurs sur le réseau de transport urbain sur le territoire de la Communauté d'agglomération du Pays Ajaccien ;
- Opérations immobilières individualisées de construction, reconstruction, réhabilitation totale ou extension de casernements de gendarmerie d'intérêt communautaire ;
- Création, sur le territoire communautaire, d'espace test agricole ;
- Accueil et garde des chiens trouvés errants ou en état de divagation (fourrière canine)
- Création, aménagement, gestion et animation des sentiers patrimoniaux communautaires ;
- Création, aménagement et gestion de la zone de mouillage et d'équipement léger du golfe de Lava ;

La CAPA lance aujourd'hui un appel à candidatures, afin de pourvoir un poste de technicien vélo au sein de la Direction des Transports et mobilité.

2. Le poste

Dénomination	Technicien vélo
Liaisons hiérarchiques	Rattachement hiérarchique auprès de la Direction Transports et mobilité

Description du poste

Sous l'autorité hiérarchique du Directeur des Transports et de la Mobilité et sous l'autorité fonctionnelle du cadre en charge du Plan de Déplacements Urbains, le technicien vélo assure les missions :

- De pilotage et de mise en œuvre des actions concernant les modes actifs inscrits du Plan de Déplacements Urbains. Au sein de ces modes c'est la question du développement de l'écosystème vélo qui constituera l'essentiel de l'activité attendue.
- D'accompagnement et de promotion de changement de comportement au sein de l'EPCI et auprès des habitants du territoire lors d'évènements (semaine de la mobilité, etc...).
- De référent sur ces sujets au sein de la collectivité et pour les partenaires.
- De recherche et de mobilisation de financements.

Les missions principales :

- Participer à la définition et à la mise en œuvre de la politique du service
- Réaliser des études de faisabilité
- Formuler des avis techniques
- Assurer une veille technique et réglementaire
- Conduire des opérations
- Alerter en cas de non-respect des règles d'hygiène, de santé et de sécurité au travail
- Améliorer, sécuriser et développer l'usage du vélo sur le territoire (boucle cyclable de centre-ville, liaisons structurantes inter-quartiers, liaisons de moyenne distance à vocation utilitaire, etc.)
- Actualiser et mettre en œuvre les actions du Schéma Directeur des Liaisons Douces
- Identifier et formaliser les besoins, et suivre les études techniques et les travaux relatifs à la création de zones cyclables, piétonnes, de zones 30 et d'espaces partagés de mobilité, en coordination avec les services techniques de la Ville d'Ajaccio et les communes
- Piloter et mettre en œuvre des aménagements connexes aux liaisons douces : signalétique directionnelle et informative, stationnement vélos, etc.
- Mettre en place de nouvelles offres de services pour les modes actifs (Maison du vélo, subventions à l'achat de VAE pour les entreprises, système de location en libre-service, etc.)
- Mettre en place des outils de reporting, des indicateurs de suivi et d'évaluation
- Mettre en place des animations de promotion du vélo et, plus généralement, des modes actifs, en direction de différents publics
- Rechercher et mobiliser des financements auprès de partenaires extérieurs

Les missions ponctuelles :

- Assister le cadre en charge du PDU dans la mise en place du Plan de Mobilité Administration (PMA) de la CAPA
- Assister le cadre en charge du PDU dans la promotion et la mise en place de (PMA) auprès des entreprises et administrations
- Assister le cadre en charge du PDU dans la mise en œuvre des autres actions du PDU

Caractéristiques personnelles recherchées :

- Esprit d'équipe et sens relationnel,
- Méthodologie et organisation personnelle,
- Assiduité, conscience professionnelle,
- Autonomie, initiative, réactivité,
- Capacité d'anticipation et d'adaptation,
- Discrétion, disponibilité,
- Sens de l'innovation.

3. Les exigences

Filières et cadre d'emploi	<ul style="list-style-type: none">- Grade et filière : catégorie B – Technicien/rédacteur- Service d'affectation : Direction transports et mobilité
Connaissances	<ul style="list-style-type: none">- Méthodes de diagnostic- Instances, circuits et processus de décision- Réglementation en vigueur sur le domaine concerné- Méthodes d'ingénierie de projets- Techniques et outils de planification- Techniques de négociation et communication- Méthodes et outils de l'évaluation- Procédures administratives- Règles budgétaires et comptables- Connaissance des problématiques et des enjeux de mobilité et en particulier des déplacements à vélo- Animation de réunions
Expérience	<ul style="list-style-type: none">- Expérience professionnelle dans le domaine des mobilités actives et spécifiquement du vélo souhaitée
Formation	<ul style="list-style-type: none">- Bac +3 souhaité en aménagement du territoire ou en mobilité

Modalités de candidatures – composition du dossier :

- Curriculum Vitae
- Lettre de motivation
- Dernier arrêté de carrière (si statutaire)

Toutes les candidatures devront être adressées avant le **28/02/2026** à : candidatures@ca-ajaccien.fr